

La guerre chimique et la protection des populations civiles

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes**

Band (Jahr): **37 (1929)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-556353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tenen Vorschrift scheint mir der Vorstand richtig gehandelt zu haben, da er annehmen durfte, daß unter den heutigen Verkehrsverhältnissen und bei der Schwere des vorgefallenen Unglückes die Ankunft eines Arztes in kurzer Frist zu erwarten war.

Der Raum fehlt leider, um noch auf andere Beobachtungen, die sich beim Studium der Berichte ergeben, einzutreten, so auf die Kostenfrage, auf die Organisation überhaupt. Wir hoffen, ein andermal darauf zurückkommen zu können.

Das Rote Kreuz und der Samariterbund

denken allen denen herzlich, welche diese lehrreichen Übungen mitgemacht haben. Es sind zirka 4200 Mitglieder, 1700 Männer und 2500 Frauen und Töchter, denen sich zirka 900 Simulanten zugesellen. Herzlicher Dank sei auch den Herren Ärzten und den andern Berichterstattern, die sich bereitwilligst zur Verfügung stellen und deren Berichte für die Einschätzung der geleisteten Arbeit von großem Werte sind. — Dank aber auch den Leitern und Hilfslehrern, die sich der nicht immer leichten Aufgabe der Organisation und Durchführung der Feldübungen unterzogen.

Dr. Scherz.

Dr. Giorgio Casella †.

Kurz vor Redaktionsschluß müssen wir die traurige Kunde vernehmen, daß am 17. Januar 1929 in Lugano der langjährige Präsident und Gründer der Rotkreuzsektion Lugano, Herr Dr. med. Giorgio Casella, im hohen Alter von 83 Jahren gestorben ist. — Wir hoffen, in nächster Nummer einen Nekrolog bringen zu können. Den Angehörigen und der Sektion Lugano übermitteln wir unsere herzlichste Teilnahme.

Zentralsekretariat des Schweiz. Roten Kreuzes.

La guerre chimique et la protection des populations civiles.

La XIII^e Conférence internationale de la Croix-Rouge a adopté à La Haye, le 25 octobre 1928, les résolutions suivantes: « Rappelant que le droit des gens condamne expressément l'attaque des populations civiles, la Conférence approuve les résolutions et recommandations de la commission d'experts au sujet de la protection des populations civiles menacées par la guerre des gaz; prie notamment les gouvernements et les sociétés nationales de la Croix-Rouge de seconder de leur mieux l'activité des commissions mixtes nationales; prie enfin le Comité international de compléter la commission des experts de façon à permettre à celle-ci d'examiner toute question ayant trait au problème de

la guerre chimique, même en combinaison avec d'autres moyens d'attaque, et de la convoquer périodiquement. »

Dès avant la réunion de la Conférence de La Haye, plusieurs pays — dont la Suisse — ont institué des commissions mixtes nommées par les gouvernements et par les Croix-Rouges nationales pour étudier la question très actuelle et si grave de la guerre des gaz. Il s'agit de prévoir les mesures de protection nécessaires à la population civile, d'organiser des cours et des conférences pour l'éducation antigaz des citoyens, et de former, dans chaque pays, des équipes de premiers secours pour le cas où la guerre chimique viendrait à être employée, comme cela est à craindre.

C'est la Pologne, semble-t-il, qui, la première, a élaboré un programme complet d'organisation antigaz, dans le but d'enseigner à la population civile les méthodes et l'application des premiers secours en cas d'attaque aéro-chimique. Le Règlement polonais dit à ce sujet :

But des équipes. — Premiers secours en cas d'accidents et de catastrophes, secours aux gazés, manière de prévenir ou de faire cesser la panique en cas d'une attaque par gaz chimiques.

Organisation. — On prévoit une équipe de secours pour chaque chapitre de la Croix-Rouge polonaise et plusieurs équipes pour les villes plus considérables.

L'idéal serait d'avoir une équipe de secours dans chaque localité habitée. Les chapitres de la Croix-Rouge polonaise bénéficieront d'une très large initiative dans cet ordre d'idées.

Quant au personnel, il comprend : un commandant d'équipe, un remplaçant du commandant. Trois détachements sanitaires de six hommes chacun, un commandant pour chaque détachement (répondant au grade de sous-officier dans l'armée).

L'inspecteur général nomme les commandants des détachements, présentés par le commandant de l'équipe. Les femmes sont admises dans les équipes. Le premier et le second détachement sont appelés à donner les premiers secours et à préparer la défense contre les gaz. Le troisième détachement a la même mission, plus la défense spéciale contre l'ypérite. Ce détachement est muni d'un matériel approprié.

Les trois détachements doivent donc être dûment entraînés pour toute action de secours d'ordre général, mais le troisième détachement doit en outre être spécialement entraîné à la défense contre le gaz ypérite et stylé pour la désinfection des personnes victimes de ce gaz.

Tous les membres de l'équipe doivent être en état de se remplacer les uns les autres en cas de besoin.

Les cours sont essentiellement pratiques et se composent de leçons accompagnées d'exercices et de démonstrations. Il ne suffit pas d'enseigner d'emblée aux équipes l'application des premiers secours, il faut les entraîner progressivement, les perfectionner, leur faire répéter les exercices, il faut organiser à cet effet des alertes simulées, des actions de secours improvisées, etc., afin d'accoutumer la population locale à cette activité, pour qu'elle l'apprécie et lui fasse confiance. L'entraînement de l'équipe doit être permanent.

Les buts à atteindre par ces détachements sont les suivants :

- 1° Prévenir les membres de l'équipe contre l'effet moral des attaques de gaz chimiques ;
- 2° préparer l'équipe aux conditions dans lesquelles pourra s'effectuer l'attaque des gaz ;
- 3° entraîner l'équipe à faire un usage rapide et approprié du matériel de défense antigaz ;
- 4° apprendre à travailler en masque ;
- 5° inculquer les principes de la discipline antigaz.

Au cours des leçons, l'enseignement portera sur :

1. L'action des gaz et des fumées de combat sur l'organisme humain. La composition des gaz et des fumées de combat. Leur action sur les voies respiratoires, les yeux et la peau. Les gaz mortels. Les gaz et les fumées qui provoquent l'irritation des yeux, du nez et du larynx. Gaz vésicants. Pendant combien de temps les gaz imprègnent le terrain. Découverte des gaz par l'odorat. L'ypérite considéré comme un gaz perfide.

2. Mode d'attaque employé avec les gaz de combat. Vague de gaz. Influence du terrain et du temps sur une attaque de gaz. Signes précurseurs d'une attaque de gaz.

3. Défense antigaz. Masques antigaz, leur construction et la manière de s'en servir. Matériel antigaz. Exécution précise des dispositions et des ordres reçus. Discipline de la défense antigaz. Protection des vivres et de l'eau sur les terrains exposés aux attaques de gaz. Protection des animaux domestiques.

Les exercices d'entraînement comprennent principalement :

L'aspiration des échantillons, l'application des masques.

L'organisation des premiers secours à donner aux gazés.

Alerte de gaz. Port du masque, gymnastique, respiration artificielle. Changement des cartouches du masque. Application du masque en cas d'alerte retardée. Usage de la cartouche sans masque.

Exercices en portant le masque (marche, course, conversation, téléphone), ordres à recevoir ou à donner. Application des premiers secours aux gazés.

Comment se comporter sur un terrain infecté par l'ypérite. Premiers secours aux ypérités. Désinfection du corps, des vêtements, du linge, des effets personnels.

* * *

Pour toute cette activité préventive et de défense contre les gaz, la Croix-Rouge polonaise cherche à former du personnel — instructeurs, aide-instructeurs et élèves — recruté parmi les officiers de réserve, les personnes cultivées d'une valeur intellectuelle et morale éprouvée, au sein des comités régionaux et locaux de sa Croix-Rouge nationale. Les élèves seront de préférence des instituteurs et des institutrices, des commerçants, de petits fonctionnaires, des artisans intelligents, etc. (Chez nous, sans doute aussi et surtout les hommes de nos Colonnes de la Croix-Rouge, les samaritains et les samaritaines *Réd.*).

Ainsi chaque localité disposera d'une équipe toujours prête à remplir sa mission sous une direction compétente, aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. Ces équipes possèdent non seulement un personnel qualifié, mais aussi un matériel sanitaire et un équipement pour la défense contre les gaz chimiques. Les instructeurs en chef aidés des sous-instructeurs ont pour mission de faire exercer les équipes aussi fréquemment que possible, en prévoyant des alertes et des secours à des sinistrés simulés, afin de maintenir l'entraînement des membres de chaque détachement, et aussi pour familiariser la population avec cette branche de l'activité de la Croix-Rouge, à laquelle s'associent les pompiers, les sociétés sportives, etc.

En fait de matériel les équipes antigaz recevront par les comités régionaux de la Croix-Rouge polonaise tout l'attirail nécessaire, soit : des masques antigaz, des appareils à oxygène, des médicaments, des objets de vêtements imprégnés, des gants de caoutchouc, des sabots, et les menus instruments et outils nécessaires.

Tous ces objets trouvent place sur une charrette à deux roues dont dispose chaque équipe, avec le matériel personnel de la compagnie (équipements et masques pour vingt sauveteurs, hommes et femmes) dont les membres portent un uniforme approprié.

* * *

Bien que la guerre aéro-chimique soit expressément condamnée par le droit des gens, mais en présence de la possibilité de la voir employée et à cause de ses conséquences effroyables, il est hautement nécessaire que tous les gouvernements et toutes les Croix-Rouges préparent et organisent la lutte contre la guerre des gaz. Nous verrions avec joie la Suisse imiter la Pologne et tous les Etats qui préparent leur population civile à lutter efficacement contre la guerre aéro-chimique, et nous

verrions volontiers la Croix-Rouge suisse entreprendre l'étude détaillée de cette lutte, et organiser des équipes antigaz. Il nous paraît que les Colonnes de la Croix-Rouge pourraient rendre là de sérieux services

et que ces formations pourraient être utilement appelées à collaborer à ce travail de protection de la population civile dans notre patrie.

D^r M^l.

Aus unsern Zweigvereinen. — De nos Sections.

Basel. Am letzten Mittwoch abend hielt die Sektion Basel des Schweizerischen Roten Kreuzes im großen Hörsaal des Bernoullianums ihre Generalversammlung ab. Der neue Präsident, Herr Alfred B o n d e r M ü h l l, begrüßte die erschienenen Mitglieder und warf hierauf einen Rückblick auf die zurückgelegte, diesjährige Geschäftsperiode, zunächst die Tätigkeit des abgetretenen Präsidenten, Herrn Rob. La Roche, warm verdankend. Wenn wir auf die drei Jahre zurückblicken, sehen wir im Mittelpunkt des Wirkens für unsere Sache Herrn Oberst R. B o h n y, der uns am 28. März durch den Tod entrißen wurde. Er war die Verkörperung des Rotkreuzgedankens, des sich in den Dienst der Menschheit Stellens. Dem Vorstand des Zweigvereins Basel seit 1913 angehörend, nahm er an den großen wie auch an den kleinen Aufgaben des Roten Kreuzes lebhaften Anteil und er hat uns unschätzbare Dienste geleistet. Sein Andenken wird uns immer als Vorbild der Uneigennützigkeit und Aufopferung umgeben. Kurze Zeit nachher wurde unser Vizepräsident, Herr Dr. Alfred Christ, durch den Tod abberufen. Seiner Initiative ist die Rotkreuzkolonne zu verdanken; auch er hat sein Wissen und seine Arbeitskraft stets uneigennützig in den Dienst der Menschheit gestellt. Wenn sich unser Verein immer im Sinne und Geiste der Verstorbenen weiterentwickelt, ist er auf dem rechten Weg. Wir werden Oberst R. Bohny und Dr. A. Christ immer in ehrendem Andenken behalten. Die Versammlung ehrte das Andenken der beiden Verstorbenen in der üblichen Weise. — Der

Jahresbericht freut sich, daß allerort an der Sache des Volksfriedens gearbeitet wird. Mögen uns die nächsten Jahre Abrüstungs-pflichten bringen. Gleichwohl muß das Rote Kreuz immer bereit sein, an seinem Liebeswerk für die Mitmenschen immer weiter zu arbeiten. Was unsere besondere Tätigkeit in der Basler Sektion anbetrifft, hat sich die Ausbildung von Hilfschwestern besonders in der Grippeepidemie 1927 bewährt, so daß die Kurse weitergeführt werden. Der Fortbildungskurs für Tuberkulose-Fürsorgerinnen war unter der Leitung von Dr. R. v. S u r y von 27 Schwestern besucht. Propagandistisch beteiligten wir uns an der Ausstellung „Arbeit der Frau“ in Basel unter der Regide von Frau Oberst Bohny. Die Ausstellung unserer Abteilung machte einen vorzüglichen Eindruck. Mit dem schweizerischen Roten Kreuz standen wir in enger Fühlung; in seiner Direktion sind wir allerdings wegen des Todes von Herrn Oberst Bohny nicht mehr vertreten. Neugegründet wurde der Samariterverband Basel und Umgebung, der seine Tätigkeit im Sinn und Geiste des Roten Kreuzes ausübt. Auch in den einzelnen Vereinen herrschte überall rege Tätigkeit und die Rotkreuzkolonne war bestrebt, ihre Soldaten auszubilden. Leider ist es in unserer Zeit des Fußball- und Radrennsportes schwer, immer dienstbereite, junge Leute zu finden. Das Stellenvermittlungsbureau wurde oft, und zwar mit Erfolg, in Anspruch genommen. Am 1. Oktober 1927 wurde das Schwesterheim an der Hebelstraße eröffnet; es war vom ersten Tage an voll besetzt. Der Verein